**Guide d’entretien – Effet du Slime sur le territoire**

Bonjour, nous vous contactons dans le cadre de l’évaluation du dispositif SLIME piloté par Nom collectivité sur le territoire. L’objectif de cet entretien d’une durée d’une heure environ est de mieux comprendre les effets de ce programme sur le territoire, ce qui a permis sa mise en œuvre, les partenaires mobilisés, les évolutions de ce programme dans la durée et les bénéfices qu’il apporte (en termes notamment de coopération entre acteurs du territoire, de montée en compétence sur la précarité énergétique, les dispositifs, les perspectives d’amélioration). Votre participation à cette enquête permettra d’améliorer notre dispositif et plus largement de concourir à sa pérennisation. Un grand merci pour votre implication.

Voyez-vous un inconvénient à ce que cet entretien soit enregistré (pour faciliter la retranscription) ?

1. **Profil**
2. Date de l’appel : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_
3. Nom de l’enquêteur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
4. Nom de la personne entretenue :
5. Structure :
6. Fonction :
7. Statut SLIME (animateur/donneur d’alerte/partenaire orientation/autre) :
8. **Description de la mission**
9. En guise d’introduction, pouvez-vous me décrire quel est votre rôle et votre mission dans le cadre du SLIME ?

Questions de relance :

* Comment avez-vous eu connaissance de ce dispositif ?
* A quelle occasion avez-vous entendu parler du SLIME la 1ère fois (événement et année) ?
* Qu’est-ce qui vous a conduit à intervenir sur le SLIME ?
* Concrètement en quoi consiste votre mission dans le cadre du SLIME ?
* Pour mener à bien cette mission, quelles sont les actions concrètes que vous réalisez ?
1. **Facteurs déclencheurs ou bloquants**

***L’interviewé est une collectivité ET la structure en charge de la mise en œuvre du SLIME (le cas échéant)***

1. Selon vous, quelles sont les raisons qui ont poussé la collectivité à mettre en place un SLIME sur le territoire ?

Questions de relance :

* Quels ont été les arguments avancés auprès des élus, chargés de mission de la collectivité pour convaincre de l’intérêt de ce programme ?
* Qu’est-ce qui a permis le « déclic », quels ont été les éléments déclencheurs qui ont amené la collectivité à se lancer dans ce programme ?
	+ Eléments de contexte : et notamment présence d’alliés, structure locale spécialisée dans la LPE avec aide au montage du dossier au CLER, existence de dispositifs/actions de LPE antérieures, réalisation d’un diagnostic des besoins / remontée des besoins par des partenaires sociaux
	+ ET aspects budgétaires : effet levier des CEE, apport d’autres financements publiques ou privés (exemple Fondation Abbé Pierre)
* Quels ont été les freins ? (et notamment arguments opposés au SLIME, présence d’opposants, d’indécis, de personnes réticentes)
1. En synthèse, parmi les éléments évoqués qui ont permis d’embarquer la collectivité dans un SLIME, quels sont selon vous ceux qui pourraient être capitalisés sur d’autres territoires ?

***Nous allons maintenant aborder le fonctionnement et la gouvernance du SLIME de votre territoire***

1. **Organiser / Structurer les acteurs du territoire**
2. Dans le cadre du SLIME, qui sont vos partenaires et comment travaillez-vous avec eux ? (domaine de compétence et mission - donneur d’alerte dont travailleurs sociaux de la collectivité, accompagnement social, technique, ou financier, fournisseur d’énergie, etc.)
3. Y-a-t-il des structures avec lesquelles vous avez commencé à travailler grâce au SLIME ? Des structures qui ont commencé à travailler ensemble grâce au SLIME ? Pour quelles raisons ?

Question de relance :

* Avant la mise en place du SLIME sur votre territoire, existait-il un espace d’échange entre les partenaires (réunions de coordinations sur l’énergie, le logement, l’action sociale…) ?
* Le SLIME a-t-il permis de créer cet espace d’échange entre les partenaires ?
1. Selon vous, le programme SLIME permet-il d’améliorer la connaissance entre les acteurs du territoire (que ce soit dans les domaines de la santé, de l’action sociale, de l’énergie ou du logement) ? Pour quelles raisons ? (inviter à citer des exemples d’acteurs qui se sont rencontrés grâce au SLIME)
2. Selon vous, le programme SLIME permet-il d’améliorer la connaissance des dispositifs d’aide ou d’accompagnement des ménages (que ce soit dans les domaines de la santé, de l’action sociale, de l’énergie ou du logement) ? Pour quelles raisons (inviter à citer des exemples de dispositifs découverts par l’interviewé grâce au SLIME)
3. Selon vous, le programme SLIME permet-il de faire monter en compétences les acteurs du territoire dans certains domaines ? Pour quelles raisons ? (inviter à citer des exemples de domaines de montée en compétence et grâce à quelles actions : réunions, formations, documentation, etc.)
4. Avec quels acteurs avez-vous encore des difficultés à travailler alors qu’ils vous paraissent indispensables ?
5. **Répondre aux besoins du territoire**
6. Selon vous, en quoi le SLIME est un soutien à la réalisation de votre mission au sein de votre structure ?

Questions de relance :

* Pour la collectivité : dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique publique (compétences obligatoires et facultatives de la collectivité)
* Pour la structure en charge de la mise en œuvre du SLIME : dans le cadre de l’objet social de l’association et les missions qu’elle poursuit
* Pour les donneurs d’alerte : dans le cadre des missions de la structure (prescription du SLIME à leurs bénéficiaires)
* Pour les acteurs en charge de dispositifs vers lesquels les ménages sont orientés (accompagnement aux travaux, fonds d’aide aux travaux, etc.)

***L’interviewé est une collectivité ET la structure en charge de la mise en œuvre du SLIME (le cas échéant)***

1. En quoi le SLIME favorise une meilleure prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques ?

Questions de relance :

* Existait-il un (ou des) dispositif(s) de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire avant la mise en place du SLIME ? Si oui, de quel type ? Existe(nt)-t-il(s) toujours ?
* Plus précisément, est-ce que le SLIME était inscrit dès le départ dans le cadre de l’outil de politique publique actuel ? (PDALHPD, PCAET, PDH, OPAH, Politique de la ville, etc.)
* Dans quelles mesures le SLIME a-t-il permis de faire évoluer le niveau de conscience des élus et des services de la collectivité sur la précarité énergétique ?
* Selon vous, en quoi le SLIME améliore la coordination entre les services de la collectivité ?
1. Selon vous, le SLIME apporte-t-il une plus-value au FSL dans son volet préventif notamment ?

Questions de relance :

* Permet-il une diminution des demandes FSL énergie et/ou une réduction des montants alloués ? (données chiffrées si existantes)
* A-t-il un impact sur l’évolution des sollicitations pour impayé auprès des CCAS/CIAS ?
* Enfin, les travailleurs sociaux du territoire utilisent-ils les fichiers d’impayés transmis par les fournisseurs d’énergie pour repérer les ménages ?
1. Le SLIME est-il partenaire d’un fournisseur d’énergie (impayés, suivi des consommations, etc.) ?

Si oui, quel est selon vous la plus-value d’un tel partenariat pour un SLIME ?

1. Le SLIME est-il partenaire des bailleurs sociaux ?

Si non, pour quelles raisons ? Serait-il intéressant de les associer ? Pour quelle plus-value / quel rôle ?

Si oui, quel est selon vous la plus-value d’un tel partenariat pour un SLIME ?

***L’interviewé est une collectivité ET la structure en charge de la mise en œuvre du SLIME (le cas échéant) ET un partenaire (membre comité d’orientation) ET un donneur d’alerte***

1. Selon vous, est-ce que le SLIME contribue à faire émerger des besoins mal couverts sur le territoire ? Préciser quels sont ces besoins ?
2. Selon vous, est-ce que le SLIME contribue à la mise en place (ou le renforcement) de nouveaux dispositifs énergie/logement sur le territoire (du type fonds d’aide aux travaux, OPAH, etc.) ?
3. Plus largement, en quoi le SLIME impacte les autres politiques publiques du territoire (rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne, politique locale de santé, etc.) ?
4. Plus globalement, que pensez-vous de la manière dont est traité le phénomène de précarité énergétique sur votre territoire ? (améliorations, perspectives et évolutions possibles)
5. **Conclusion**

**1.** Pour conclure, comment voyez-vous le programme SLIME dans 5 ans ?

1. **Contacts partenaires**

***L’interviewé est une collectivité***

1. Pourriez-vous nous donner le contact de partenaires du SLIME à interviewer dans un second temps ?
* Structure en charge de la mise en œuvre du SLIME (le cas échant) :
* Donneur d’alerte :
* Membre du comité d’orientation (le cas échéant) :
* Partenaires en charge des dispositifs :
* Autre (jugé intéressant) :

**Merci beaucoup pour le temps que vous nous avez consacré, l’analyse de ces entretiens sera intégrée dans le travail d’évaluation global que nous réalisons et nous ne manquerons pas de vous transmettre les résultats.**